



EDITION GRANDES CULTURES

STATION
POITOU-CHARENTES

Bulletin n° 293 (13/95) 01/06/1995

MAIS :	Le vol de la sésamie s'amplifie Le vol de la pyrale a commencé

POIS : Stade pleine floraison à fin floraison

PUCERONS VERTS DU POIS

Situation

Les captures ne se sont pas intensifiées à la tour à succion. La présence en parcelles s'est stabilisée et se traduit par une note souvent comprise entre 1 et 2.

Préconisation

Ne pas renouveler la protection effectuée début floraison : à ce jour un traitement n'est pas justifié sur les parcelles non encore protégées. (Pour les seuils, voir Avertel page 22).

MALADIES

Situation - Préconisation

Pas d'évolution, toujours pas d'anthracnose ; la protection est à renouveler 15 jours après le premier traitement si nécessaire (parcelles irriguées).

TORDEUSE DU POIS

Situation

Des captures inhabituelles ont été enregistrées aux pièges sexuels en Charente-Maritime et dans la Vienne fin mai. 58 papillons à La Rochelle et 42 à Cuhon (86). On reste cependant loin des seuils de captures du pois de consommation (voir dossier Avertel page 23).

Préconisation

Une intervention sera nécessaire sur les pois de semences, à la défloraison totale de la culture, soit au stade gousse pleine du 2ème étage de fructification (dossier Avertel page 23).

BLE : Stade fin floraison à grain laiteux.

PUCERONS

Situation - préconisation

Pas de vol à la tour de Biard ; présence très faible en parcelles. Ne pas intervenir, maintenir la surveillance.

TOURNESOL : Stade B4 à B10.

PUCERONS

Situation

Diminution de l'intensité du vol mais des populations parfois importantes sont observées (crispation du feuillage).

Préconisation

Se reporter au bulletin précédent.

PHOMOPSIS

Situation - Préconisation

A Biard, le niveau de maturation des périthèces reste faible ; il en est de même pour les captures d'ascospores. Ne pas intervenir.

MAIS : Stade 2 à 10 feuilles.

SESAMIE

Situation

Intensification du vol en Charente-Maritime ; En Charente, début du vol le 22.

Préconisation

Dans les zones indiquées dans le dernier bulletin :

* Stratégie à 2 traitements : intervenir immédiatement ; renouveler le traitement 2 semaines plus tard. Cette stratégie permet d'assurer une protection optimum de la culture.
* Lorsque le stade du maïs est trop avancé pour envisager 2 interventions, prévoir l'application unique vers le 10 juin.

PYRALE

Situation

Le vol a commencé fin mai.

Remarque

Dans les secteurs concernés, le traitement contre la sésamie permettra de contrôler le début du vol de la pyrale.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la Forêt 86580 BIARD
Abonnement annuel : 350 F TEL 49 58 39 02

Publication périodique
CPPAP no. 1664 A.D.
ISSN 0294 - 4693



